CESE Wallonie

Pôle Aménagement du territoire

AVIS

AT.26.178.AV

Maintien en activité et extension d'un élevage porcin d'engraissement rue de Marneffe, BURDINNE

Avis adopté le 13/11/2026

Rue du Vertbois, 13c
B-4000 Liège
T 04 232 98 33
pole.at@cesewallonie.be
www.cesewallonie.be

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- *Type de demande :* Permis unique
- *Rubrique(s) :* 01.23.02.02.03. (classe 1)
- *Demandeur :* M. Jo Dewyse
- *Auteur de l'étude :* EurEco sprl
- *Autorités compétentes :* Fonctionnaires technique et délégué

Avis :

- *Référence légale :* Art. R.82 du Livre I[er] du Code de l'Environnement/ Art D.I.4 § 1,5° du Code du Développement territorial (CoDT)
- *Date de réception du dossier :* 5/10/2026
- *Délai de remise d'avis :* 60 jours
- *Portée de l'avis :*
  - Objectifs du projet au regard des objectifs visés à l'article D.I.1, § 1[er] du Code du Développement territorial (CoDT)
  - Qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement (EIE)
- *Audition :* 3/11/2026

Projet :

- *Localisation :* Rue de Marneffe, entre le village de Marneffe et Fumal
- *Situation au plan de secteur :* Zone agricole
- *Catégorie de projet :* 8 - Permis liés à l'exploitation agricole

Brève description du projet et de son contexte :

Le projet vise le renouvellement des autorisations et l'extension d'un élevage de porcs situé le long de la rue de Marneffe, sur le territoire communal de Burdinne. L'exploitation existante se compose de deux bâtiments abritant des installations d'engraissement de porcs, dont les capacités sont de 950 et 1.400 animaux (total de 2.350 porcs). L'exploitation est couverte par un permis d'exploiter valable jusqu'en 2031.

Le demandeur souhaite anticiper ce renouvellement et sollicite également une extension de l'exploitation existante via la construction d'un bâtiment supplémentaire d'une capacité de 3.000 porcs, portant ainsi la capacité totale à 5.350 porcs. La nouvelle porcherie s'implantera parallèlement aux deux bâtiments existants.

Le site actuel se développe sur une superficie de l'ordre de 4.350 m²

AVIS

Avis sur les objectifs du projet

Le Pôle Aménagement du territoire émet un avis favorable sur le renouvellement des autorisations et un avis défavorable sur l'extension telle que présentée.

En ce qui concerne le renouvellement des autorisations liées à l'exploitation existante, le Pôle relève que cette exploitation porcine est conforme à la destination de la zone agricole définie au plan de secteur. Elle est également distante des habitations les plus proches. Le Pôle estime que cette exploitation peut être poursuivie.

En ce qui concerne l'extension telle que sollicitée, le Pôle constate que celle-ci consiste en la construction d'un bâtiment supplémentaire d'une capacité de 3.000 porcs. La capacité de l'exploitation passe ainsi de 2.350 porcs à 5.350 porcs.

Le Pôle estime que cette extension significative change la nature de l'exploitation existante en renforçant encore davantage sa dimension industrielle. Il s'interroge dès lors sur la conformité et la pertinence de ce type d'exploitation par rapport aux stratégies spécifiques mises en place au niveau de ce territoire, à savoir :

- Les objectifs et stratégies communales sachant que la commune de Burdinne élabore actuellement un SDC ;
- Les objectifs et stratégies du Parc naturel « Burdinale Mehaigne » (charte paysagère) au sein duquel le bien s'implante, ce qui en fait une zone plus sensible tant sur le plan paysager que de la biodiversité, ou encore du tourisme rural.

Au vu de l'ampleur de l'extension proposée, le Pôle estime par ailleurs que les propositions en matière d'intégration paysagère ne suffiront pas à garantir celle-ci.

Avis sur la qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement

Le Pôle Aménagement du territoire estime que l'étude d'incidences contient les éléments nécessaires à la prise de décision.

Il regrette toutefois que l'étude n'ait pas assez approfondi les points suivants :

- l'adéquation du projet à la charte paysagère du Parc Naturel « Burdinale-Mehaigne » et par rapport au SDC de Burdinne en cours d'élaboration,
- des simulations paysagères qui semblent assez sommaires.

Yves HANIN
Président